Service des incendies de Saint-Maurice et
Saint-Luc-de-Vincennes

LA CHEMINÉE – LE RAMONAGE – LES CENDRES

TROIS DANGERS DU CHAUFFAGE AU BOIS

Chroniques de prévention des incendies

Le chauffage au bois

L'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint est populaire, surtout depuis la crise du verglas. Il faut donc être bien informé des risques inhérents à l'usage de ce type d'appareil. D'ailleurs, c'est durant les mois d'hiver que les feux de cheminées sont les plus fréquents.

Faire un bon achat

- Vérifiez si le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (US/EPA) apparaît sur l'appareil que vous voulez acquérir. Ces appareils certifiés réduisent de façon marquée les émissions polluantes de fumée et de cendre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

Des professionnels pour installer et inspecter

- Faites installer le foyer ou le poêle à bois ainsi que la cheminée par un professionnel.
- Faites inspecter le foyer et la cheminée au moins une fois par année par un professionnel, idéalement avant le début de la saison froide.
- Faites inspecter la cheminée si le mur derrière le poêle à bois devient chaud.

Le ramonage pour éliminer la créosote

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel au moins une fois par année ou à toutes les cinq cordes de bois brûlés si vous utilisez beaucoup votre appareil. Il est préférable de la faire ramoner au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote;
- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passée.
- Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

AVANT

APRÈS

Conseils pour bien brûler et pour limiter les dépôts de créosote :

- Utiliser du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote;
- Brûler du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote;
- Faire brûler peu de bûches à la fois.
- Laisser entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. **Seul un bon ramonage peut l'éliminer.**

SAVIEZ-VOUS QUE…

- Qu'il faut jeter les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures;
- Qu'il faut installer au moins un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) quand vous avez un appareil à combustion ou un garage annexé à votre maison;
- Qu'il faut installer un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol.

Si le feu prend dans la cheminée...

- Fermez la clé.
- Sortez immédiatement.
- Composez le 9-1-1 de chez un voisin.